

lée par le ministre-plénipotentiaire au magistrat, le 13, conçue en ces termes.

„ Messieurs, vous sachant assemblés, nous vous faisons la présente, pour vous dire, que, comme il se pourroit que l'ennemi, qui s'est montré ce matin dans les environs de Binch, entreprit, quoique témérairement, un coup de main sur la ville de Bruxelles, s'il pouvoit s'assurer qu'elle ne fût nullement défectueuse, nous avons cru pouvoir compter sur le zèle & l'attachement connus des braves volontaires, & en général de tous les habitans de cette ville, tant pour leur Religion & leur constitution, également menacées par cet ennemi, que pour leur auguste souverain ; & qu'en conséquence nous désirons que, mettant sur pied tous les agrégés actuels des sermens, & tous ceux que leur courage & leur zèle pour la patrie engageroient à s'y joindre, vous fussiez les dispositions nécessaires, pour qu'un corps respectable de volontaires puisse, au besoin, arrêter & repousser l'ennemi, s'il se présentoit, & ce de concert avec les troupes que le maréchal baron de Bender donneroit de son côté, & les émigrés François, qui se sont aussi également offerts à ce général. Vous proposer cette mesure, c'est être sûr de sa réussite : Les Brabançons n'auront point dégénéré de leurs pères ; & si l'ennemi osoit paroître, ce seroit lui opposer la plus puissante barrière. Prenez cet objet en sérieuse considération, messieurs, & faites-moi connoître ce que vous aurez arrangé en conséquence de concert avec le maréchal baron de Bender. Je joindrai que je viens d'adresser aux chefs des départemens des réquisitions, pour leur témoigner que je m'attends à ce que tous les suppôts donneront en ce moment des preuves de leur zèle, en se joignant aux volontaires comme agrégés des sermens respectifs. „

Une multitude d'habitans des environs de Charleroi, de Binch & de Mons arrivoient
en